



DIMENSION PARLEMENTAIRE



Note de cadrage

Session 1

L'autonomie stratégique dans les filières industrielles d'avenir

Avec l'intervention de M. Thierry Breton, commissaire européen
chargé du marché intérieur

Conférence interparlementaire sur l'autonomie stratégique économique de l'Union européenne

Paris, le 14 mars 2022



Session 1

L'autonomie stratégique dans les filières industrielles d'avenir

La crise sanitaire et les besoins qu'elle a engendrés en masques et en vaccins ont apporté une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que l'industrie est la fondation des économies et de la résilience de nos nations. De même, la guerre en Ukraine met directement en lumière la **dépendance de nos industries** non seulement aux hydrocarbures russes, mais également aux importations d'aluminium, de palladium, de titane ou de cuivre russe qui approvisionnent les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique, des énergies renouvelables, et de l'électronique de nos États membres.

Les filières essentielles pour notre avenir ne sont pas uniquement celles qui sauront développer, dans les années à venir, des technologies de rupture, comme la généralisation du stockage et de l'utilisation de l'hydrogène pour le transport, la production de masse de batteries électriques automobiles ou encore le stockage du carbone généré par les procédés industriels métallurgiques.

L'autonomie stratégique industrielle de l'Europe passe aussi par **l'ensemble des filières qui assurent au quotidien le bon fonctionnement de nos sociétés et de nos économies**, même lorsque la mondialisation connaît un coup de frein conjoncturel. On pense aux industries de la santé, bien sûr, qui produisent les principes actifs essentiels à la médecine moderne, mais aussi à la fabrication de composants électroniques incontournables dans les filières automobiles ou de construction de machines, comme la pénurie actuelle de semi-conducteurs le démontre bien.

Comment mener cet effort de construction d'une autonomie stratégique européenne dans le secteur industriel, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes, en particulier ces derniers mois ?

Assurer un soutien d'ampleur à l'émergence de nouvelles briques industrielles par des investissements croisés nationaux et européens ? Renforcer la résilience dans les chaînes de valeur par des partenariats diversifiés ? Améliorer l'attractivité des terres de production européennes par des politiques fiscales et réglementaires adaptées ? Sans doute tout cela à la fois. Avec quels instruments, quels acteurs, à quel niveau ?

Voilà autant de questions au cœur de la mise en place d'une véritable politique industrielle européenne.

Parmi les instruments qui permettront le développement des entreprises et filières industrielles européennes, la question du **renforcement de l'arsenal juridique, afin de garantir des conditions de concurrence équitables et de protéger les savoir-faire et l'infrastructure productifs** des prises d'influence, sera au cœur de cette session.